



Assemblée ordinaire d'automne  
**Burtigny**, le 3 novembre 2022

[www.lagamelle.com](http://www.lagamelle.com)

### Ordre du jour

- 1) Lecture du procès-verbal de la dernière AG du 14.10.2021
- 2) Bilan de la saison 2021-2022
- 3) Lecture des comptes et du rapport des vérificateurs, approbation
- 4) Election des nouveaux vérificateurs des comptes
- 5) Démission et élection du Comité, élection du Président
- 6) Présentation des activités de la saison 2022-2023
- 7) Autres communications du Comité
- 8) Propositions individuelles

---

Présence : 22 membres, selon liste annexée.

Excusés : Familles : Genevay J.-M., Götsch , Merz, A. Johnson.

---

L'assemblée ordinaire est ouverte à 20h00 à la Salle communale de Burtigny, sous la présidence de Richard Vez.

#### **1. Lecture du dernier procès-verbal**

Richard demande si quelqu'un souhaite la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 14.10.21. Ce n'est pas le cas et le PV est approuvé à l'unanimité. Son auteur en est remercié.

#### **2. Bilan de la saison 2021 - 2022**

Richard donne la parole aux différents responsables des activités du Club qui rappellent les divers événements ayant marqué la dernière saison.

Parmi les points particuliers à relever, on notera notamment :

- **TROC** : très bonne ambiance, équipe de bénévoles motivée, matériel de ski neuf et d'occasion fourni par JANZ SPORT, avec un **bénéfice de CHF 392.30** ;
- **Mercredis de ski** : 5 mercredis de ski ont pu avoir lieu, avec une équipe d'accompagnants fidèles, une gaufre offerte le dernier mercredi, une météo plutôt clémente à l'exception d'une sortie partiellement pluvieuse ;
- **Sorties dans les Alpes** : la sortie à Anzère a dû être annulée pour cause de manque d'inscriptions (< 10 personnes), idem pour la sortie nocturne à St-Cergue. Sortie à Grimentz avec 26 inscriptions (sans petit-déjeuner, ni apéro 😊), mais belle sortie, avec de belles conditions ;
- **Sortie Haute-montagne** a eu lieu au Pic Chaussy à titre plus ou moins privé (3 personnes) ;
- **Camp de ski** : a dû être annulé (COVID, annulation des camps scolaires, etc.) ;
- **Chalet des Pralets** : avec les incertitudes COVID, dortoir fermé en semaine, mais ouvert en week-end avec max. 10 personnes ; magnifique météo le week-end, avec une belle fréquentation en terrasse qui a attiré du monde ; difficulté avec les vendeurs de vignettes au Marchairuz qui indiquait que le Chalet des Pralets était fermé ; promotion des produits locaux ; un souper a été organisé pour remercier les gardiens.

### 3. Lecture des comptes et rapport des vérificateurs de comptes

Sandy Spencer présente le bilan des comptes de la saison **2021 - 2022**, clôturés au **30.06.22**. Ces derniers se soldent par une perte de **CHF 4'999.75** au total (voir **rapport des comptes 2021-2022** annexé).

Les principales recettes sont les suivantes :

- Cotisations : CHF 4'265.- pour 278 membres, dont 15 nouvelles familles ;
- Bénéfice des Pralets : CHF 1'012.- ;
- Troc ; CHF 392.30 ;
- Dons : CHF 300.- de la Commune de Le Vaud qui s'en trouve ici chaleureusement remercié.

Le rapport des vérificatrices des comptes, Sylvie Elben et Marie-Jo Aeschbacher établi le 18.10.2022, est lu à l'assemblée par Sylvie (ci-joint). Il est précisé que toutes les écritures sont exactes et que les comptes sont parfaitement tenus. Sandy y a apporté beaucoup d'améliorations.

L'Assemblée approuve les comptes et en donne décharge au Comité. Sandy est remerciée à cette occasion pour son dévouement, renouvelé d'année en année !

#### 4. Election des vérificateurs des comptes

Marie-Jo Aeschbacher (responsable) et Elsbeth Evershed sont élues vérificatrices des comptes. Béatrice Outtrabady est nommée suppléante.

#### 5. Démission et élection du Comité et du Président

Les membres du Comité démissionnent en bloc et sont prêts à poursuivre leur activité pour la prochaine saison.

Tous les membres du Comité qui se présentent sont élus à l'unanimité et remerciés par acclamations.

Richard demande si un membre du Comité souhaite se présenter pour le poste de Président. Ce n'est pas le cas et Richard Vez est brillamment réélu à l'unanimité à la Présidence.

#### 6. Présentation du programme de la **saïson 2022 - 2023**

Pas de révolution dans les activités proposées ... on notera les informations suivantes :

- **Troc** : les bénévoles sont les bienvenus à la salle polyvalente de Bassins le **12 novembre 2022** dès 8h00 ! ;
- **Mercredis aux Jouvencelles** : tous les enfants sont accompagnés, il n'y a plus de ski libre pour les enfants les plus âgés (pour des raisons de sécurité et de responsabilité en cas d'accident) ; la limite d'âge s'étend de la 3<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> harmos. Pour les nouveaux membres, l'inscription se fait en présentiel chez Anne-Catherine le **16.11.22** ;
- Les sorties dans les Alpes auront lieu à **Anzère** le **14.01.23** et à **La Lenk** le **04.02.23** ;
- La sortie ski nocturne et fondue à **St-Cergue** aura lieu le **20.01.23** ;
- **Le Camp de ski** des jeunes qui aura lieu à Champéry du **13 au 18.02.23** (après une 30aine de demandes de chalet) ; l'équipe de moniteurs est complète ... il ne manque que les inscriptions (une pour l'instant ... qu'on se le dise !) ;
- **Les Pralets** : corvée des Pralets ce **samedi 5 novembre 2022**, démarrage de la saison le **3 décembre 2022**, changement d'une partie des matelas, nouveau pisteur. Limitation du dortoir appréciable pour les gardiens à 15 personnes, le dortoir restera ouvert en semaine ;
- **La sortie Haute-montagne** aura lieu le **18.03.23** (destination à préciser).

#### 7. Communications du Comité

Au vu de l'augmentation générale du coût des transports et des remontées mécaniques, des pertes des dernières saisons, le Comité a décidé d'augmenter le tarif de certaines activités, en particulier :

- Les mercredis de ski augmentent de CHF 85 à 125.- pour les 5 mercredis (CHF 100.- pour le 2<sup>e</sup> enfant et les suivants) ;
- Les sorties augmentent de CHF de 50.- à 70.- pour les adultes, 10.- pour les autres catégories ;
- Le camp de ski augmente de CHF de 300.- à 350.- (CHF 250.- pour le 2<sup>e</sup> enfant au lieu de 200.-) pour les membres et de CHF 400.- à 450.- pour les non-membres.

Les cotisations annuelles restent inchangées.

## 8. Propositions individuelles

- Mieux valoriser les subventions du Club aux différentes activités sur le site Internet ;
- Il est indispensable de recruter de nouveaux gardiens pour rajeunir l'effectif et maintenir les revenus qui permettent de subventionner les activités.

L'Assemblée est clôturée à 21h30 avec le traditionnel verre de l'amitié, sans restriction COVID 😊.

Pour le Comité,

  
Olivier Gianina